Compte-rendu de la Commission du 12 Décembre 2017
Maison des sports du 59 à Villeneuve d'Ascq

Président : Laurent DESPRES
Secrétaire : Charlotte DELMOTTE
Membres : Christel ADORNI, Dominique Gaudry, Sylvain Bacquaert, Eric Vallès, Philippe VIENNE

La séance est ouverte à 19h00
La séance est levée à 21h45

6 dossiers

1/ **Mineur du club du Handball Club Fresnois (Dossier N° 7)**
Concerne : le match Valenciennes HB – HBC Fresnois en -18 Mas. Phase de positionnement NORD Poule PM26 du 23/09/2017
Nom de l'arbitre : DESMULIE Arnaud
Concerne : Joueur Article : Annexe 2–C
Type de faute : Contestation répété et propos injurieux
Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière
Sanction : 1 date ferme
Période de suspension du : 12/01/2018 au 14/01/2018
Période probatoire : 6 mois du 15/01/2018 au 14/07/2018
Amende : 60€

2/ **Madame LEVEQUE Estelle du club du HBC Cambrai (Dossier N°8)**
Concerne : le match HBC Cambrai – HBC Aulnoye Aymeries 2 en Prénational Fem. du 23/09/2017
Nom des arbitres : DELABAERE Richard – DEBRUYNE Fabien
Concerne : Joueur Article : Annexe 2–A
Type de faute : Contestation systématique
Qualification de la faute : Comportement incorrect
Sanction : 1 date avec sursis
Période de suspension du : /
Période probatoire : 3 mois du 15/01/2018 au 14/04/2018
Amende : 30€

3/ **Monsieur MIONO Alexandre du club CO Wattrelosien HB (Dossier N°4)**
Concerne : le match Co Wattrelosien HB – Caudry HBC en 2ème DT NORD du 16/09/2017
Nom de l'arbitre : SIX Bernard
Concerne : Joueur Article : Annexe 2–C
Type de faute : Comportement gestuel antisportif grossier
Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière
Sanction : 1 Avertissement
Période de suspension du : /
Période probatoire : 4 mois du 06/01/2018 au 05/05/2018
Amende : 30€

4/ **Monsieur LEFEBVRE Tanguy du club CO Wattrelosien HB (Dossier N°1)**
Concerne : le match Co Wattrelosien HB – Lille Métropole Handball Club de Villeneuve en -18
Mas. Phase de positionnement NORD Poule PM22 du 16/09/2017
Nom de l'arbitre : SIX Bernard
Concerne : Officiel responsable Article :
Type de faute :
Qualification de la faute :
Sanction : Sans Suite
Période de suspension du : /
Période probatoire : /
Amende : 0€

5/ **Monsieur LEMAIRE Lionel du club LMHBC de Villeneuve (Dossier N°2)**
Concerne : le match Co Wattrelosien HB – Lille Métropole Handball Club de Villeneuve en -18
Mas. Phase de positionnement NORD Poule PM22 du 16/09/2017
Nom de l'arbitre : SIX Bernard
Concerne : Officiel responsable Article :
Type de faute :
Qualification de la faute :
Sanction : Sans Suite
Période de suspension du : /
Période probatoire : /
Amende : 0€

6/ **Monsieur LEFEBVRE Stephan du club LMHBC de Villeneuve (Dossier N°3)**
Concerne : le match Co Wattrelosien HB – Lille Métropole Handball Club de Villeneuve en -18
Mas. Phase de positionnement NORD Poule PM22 du 16/09/2017
Nom de l'arbitre : SIX Bernard
Concerne : Officiel responsable Article :
Type de faute :
Qualification de la faute :
Sanction : Sans Suite
Période de suspension du : /
Période probatoire : /
Amende : 0€

Le président de la CTD
Laurent DESPRES